RAPPORT D'ACTIVITES 2020

FONDATION MARIUS JACOB

La fondation Marius Jacob

La fondation Marius Jacob est un outil financier collectif et autogéré pour soutenir des activistes, collectifs et mouvements sociaux de base qui luttent pour transformer notre société.

Le principe de la fondation est simple : nous parions sur notre capacité à mutualiser ensemble un maximum d'argent et nous organisons sa redistribution à des collectifs et initiatives qui en ont besoin. Nous cherchons ainsi à renforcer l'autonomie, l'indépendance et l'impact de mouvements sociaux de base.

On a commencé petit, avec passion et révolte, mais après un peu plus d'un an d'existence et d'expérimentation, nous pouvons affirmer que le pari du lancement en mode "test" est réussi. En 2020, plus de 20 groupes ont pu être soutenus et 50 personnes mutualisent mensuellement une partie de leurs revenus à la fondation. La fondation a ainsi pu soutenir financièrement des mouvements sociaux qui résistent aux injustices, des collectifs qui tentent des actions plus directes, des alternatives qui font le pari de la solidarité.

Inutile de vous dire que pour 2021, nous pensons qu'il est plus indispensable que jamais de renforcer et soutenir les luttes féministes, antiracistes, écologiques et sociales. Mais avant cela, on vous laisse (re)dècouvir les principaux éléments de notre années 2020.

TABLE DES MATIÈRES

1 Présentation générale 3

1.1 Principe général

1.2 Bref historique

1.3 Fonctionnement interne

2 Fonds général et financement 6

2.1.1 Financement

2.1.2 L'assemblée coopérative d'attribution des bourses (ACAB)

3 Résultats 2020 7

3.1 Fonds général: 7

- Les collectifs financés en 2020
- Dons et mutualisateur·trices

3.2 Fonds spécifiques 12

-Fonds anti-répression

-Anti-expulsions

-Caisse de grève des loyers

- Bara-Bara
- Modave

4 "Edge Funders" 14

5 Perspectives 2021 14

1 Présentation générale

1.1 Qui est ce Marius ?

Lors du lancement de la fondation, nous avons fait le choix de rendre hommage à un illustre personnage -particulièrement doué pour redistribuer les richesses- dont l'intégrité et l'audace nous inspirait : Alexandre Marius Jacob. Fils de marin né en 1879, Alexandre Marius Jacob a connu la dure vie de prolétaire. Autodictate, il s'est instruit lui-même et a grandement été influencé par le bouillonnement d'idées révolutionnaires présentes à la fin du XIXème siècle. Plus tard, séduit par les thèses anarchistes, il décide de pratiquer le cambriolage comme moyen révolutionnaire de reprise individuelle dans une perspective de guerre de classe contre la bourgeoisie. Entre 1900 et 1903, ce sont plus de 300 cambriolages qui seront attribués à son collectif *« les travailleurs de la nuit »* qui ciblait majoritairement le clergé, la bourgeoisie et l'armée. Le fruit de ses cambriolages a été principalement reversé à des initiatives solidaires, révolutionnaires ou de propagande (par exemple à travers le journal « le libertaire » fondé par Louise Michel et d'autres anciennes communard.e.s).

Son ingéniosité aura su défrayé les chroniques de l'époque et son éloquence lors de son procès en ont fait un procès politique. *"J'ai préféré être voleur que volé. Le droit de vivre ne se mendie pas, il se prend"*, y déclara-t-il avec panache.

Pour en savoir plus sur son histoire ainsi que le contexte historique, nous vous recommandons ce podcast de France Inter ainsi que les ouvrages cités en référence[1].

1.2 Bref historique de la fondation

19/04/2019 Page Facebook créée -appel à fondateur·trice·s

13/05/2019 Création juridique de la fondation avec 3680€

09/2019 Ouverture du compte en banque Triodos

1/10/2019 Première assemblée générale

13/01/2020 Charte de fonctionnement adoptée par l'AG

02/2020 Tirage au sort de la première ACAB

03/2020 Première distribution de bourses pour un montant de 3000€

1 A écouter sur: https://www.franceinter.fr/emissions/autant-en-emporte-l-histoire/autant-en-emporte-l-histoire-12-novembre-2017

1.3 Fonctionnement interne

La fondation fonctionne en autogestion et dans une recherche d'horizontalité. La participation des membres est la base du fonctionnement de la fondation. Les compétences sont distribuées de la façon suivante entre organes et instances au sein de la fondation :

● **L'assemblée de la fondation** est l'organe qui dans les faits prend les décisions stratégiques et tactiques de la fondation (en proposant des résolutions au Conseil d'Administration). L'Assemblée réunit les bénévoles (membres de chaque GT), les mutualisateur·trice·s, les bénéficiaires et des sympathisant·e·s coopté·e·s par l'assemblée. Quatre assemblées ont eu lieu en 2020.

● **Le Conseil d'Administration** - composé actuellement de trois administrateur·trice·s – valide les décisions et l'aspect administratif de la fondation.

● **Les groupes de travail (GT)** sont créés par thèmes de travail, selon des modalités proposées par l'assemblée de la Fondation, et sont composés de personnes qui mettent bénévolement leurs compétences au service du collectif. Ont été créés :

- **L'assemblée coopérative d'attribution des bourses (ACAB**): assemblée en charge de l'attribution de bourses. Elle a la particularité d'être composée de membres tiré·e·s au sort parmi l'assemblée de la fondation.

- **Le GT Coordination :** groupe en charge de la coordination de la fondation et de l'organisation des assemblées.

- **Le GT Gouvernance** : groupe en charge de proposer le fonctionnement de l'ACAB, des critères d'attribution et veiller au processus démocratique. Ce GT avait pour vocation d'être dissous dès le fonctionnement autonome de l'ACAB. Il a été dissous dès mars 2020.

- **Le GT Admin-comptabilité** : groupe en charge de la comptabilité, des questions administratives et de la trésorerie générale de la fondation. En 2020, ce GT a été géré par une seule personne.

- **Le GT communication** : groupe en charge de la communication extérieure de la fondation. La principale communication pour 2020 s'est faite principalement par mail via la 'newsletter' plus ou moins trimestrielle ; la page Facebook et le site web.

- **Le GT Traduction** : groupe de personnes d'accord d'appuyer la fondation par la traduction des différents documents de la fondation, en fonction des ressources et des compétences disponibles.

Un noyau se composant de 5-10 personnes s'est mis en place au fil des mois et gère un peu l'ensemble, sur base de la division des tâches des GT.

2 Fonds général Marius Jacob et financement

Le fonds général ou fonds Marius Jacob est le fonds principal de la fondation. C'est celui qui permet d'octroyer des bourses pour soutenir financièrement des activistes, collectifs et mouvements sociaux qui partagent les valeurs de la fondation. La bourse est un montant exonéré d'impôt qui est directement fourni par la fondation à une personne ou un collectif. Elle n'a aucun impact fiscal sur les boursier·e·s.

2.1 Financement

Les mutualisateur·trice·s s'engagent à verser tous les mois – ou le plus régulièrement possible- un montant sur le compte de la fondation. Nous recommandons sur le site internet de verser au minimum 1% de ses revenus. Ce montant peut évidemment être inférieur ou supérieur en fonction de la situation de chacun·e.

Le fonds peut également être financé par des dons plus ponctuels.

2.2 L'assemblée coopérative d'attribution des bourses (ACAB)

Les bourses sont octroyées par l'assemblée coopérative d'attribution des bourses (ACAB). Cette assemblée, renouvelée tous les 6 mois, est constituée de 9 membres tiré·e·s au sort parmi les membres de l'assemblée générale de la fondation. L'assemblée est renouvelée partiellement (3 personnes) tous les 2 mois.

Le processus de composition de l'ACAB cherche à limiter la place des personnes privilégiées. Sur base d'une auto-identification des systèmes de dominations auxquels participent les personnes, la formule du tirage au sort diminuera les chances d'être tiré·e au sort au plus l'on cumule des privilèges. Les membres doivent identifier de manière confidentielle si il·elles s'identifient comme: blanc·he, homme, cisgenre, hétéro, avec papiers, avec logement, valide, diplôme universitaire, revenu de plus de 1500€/net. Ce mécanisme sera évalué dans les prochains mois, tel que décidé lors de son adoption par l'assemblée générale.

Un calendrier des trois prochaines réunions de l'ACAB est communiqué, avec une réunion d'attribution des bourses fixée tous les deux mois. Il était prévu qu'au moins une permanence soit organisée entre chaque réunion afin de proposer un temps d'aide pour remplir les demandes de bourses (par des volontaires de l'assemblée). Après les trois premières ACAB et permanences, le dispositif a été arrêté faute de participant·e·s et d'énergie pour l'organiser. Cela pourra être questionné lors de l'évaluation à venir.

3 Résultats 2020

3.1 Fonds général:

3.1.1 Les collectifs financés en 2020

Depuis mars 2020, 12.790 euros ont été partagés entre 22 projets:

ACAB 1
Collectif féministe antiraciste

Collectif regroupant des fxmmes racisées qui luttent pour leurs droits, contre l'invisibilisation de leurs réalités multiples et pour affirmer leur place dans cette société. Le soutien va aider à l'installation d'un local activiste féministe intersectionnel à Bruxelles.

Bruxelles Panthère

Bruxelles Panthère(S) se veut être un espace de réflexion autonome de tous ceux qui veulent s'engager dans le combat contre les inégalités raciales.

Pour leur soutien financier au détenu Ahmed Elasey, personne sans-abri victime de trois tirs à bout portant de la police lors d'un énième contrôle matinal.

Action « Back from Davos »

Soutien pour couvrir une partie des frais liés de cette action directe, co-organisée avec 25 collectifs appelant à converger pour une nouvelle année de résistances, à s'organiser collectivement pour faire front commun et passer des actions symboliques aux actions concrètes contre le capitalisme.

Journal « La Brêche »

Passeur des voix qui peuplent le monde carcéral et péri-carcéral, ce journal a pour vocation de donner la parole à des acteurs du milieu ainsi qu'à des détenus ou anciens détenus. Journal à prix libre.

Collectif « les braises »

Collectif en création, regroupant des jeunes de Watermael-Boitsfort. Pour soutenir la création d'un espace de quartier afin de recréer du lien social et s'organiser face aux rapports de domination et inégalités de notre société.

Brigade de Solidarité Populaire- BXL

Les Brigades de Solidarité sont un réseau de groupes d'aide mutuelle auto-organisés pour générer des solidarités concrètes afin de venir en aide aux plus précaires.

ACAB 2
La Voix des Sans-Papiers BXL – projet « Y EN A MARRE !!! »

VSP Bruxelles occupe depuis 2014 des bâtiments pour en faire des espaces de lutte et de logement. Le projet « Y en marre » a pour objectif de soutenir et renforcer les membres du collectif dans leurs démarches administratives et juridiques en vue de l'obtention de «papiers».

L'Accroche

Centre social et culturel autogéré, ouvert aux initiatives et lieu d'échange porté par une bande de drôles, aux larges épaules, de joyeux bandits, un groupe d'ami(e)s, d'esprits créatifs aux médiums et univers variés.

Migrant libre

Le but du groupe migrant libre est de lutter pour la régularisation des personnes sans papiers à travers l'impulsion de débats, de campagnes, de la traduction français-arabe de communications militantes …

Atemos – Projet des Masques Solidaires

Collectif qui regroupe des femmes sans et avec papiers désireuses de valoriser leurs compétences dans une démarche d'économie sociale et solidaire. En mars 2020, Atemos s'est lancé dans la confection et la distribution gratuite de Masques Solidaires.

ACAB 3
Sans-Papiers TV

Sans-Papiers TV est un média indépendant, fondé par des sans-papiers et des soutiens, pour raconter des histoires de la lutte et de la vie des sans-papiers depuis le point de vue des premiers concernés.

Daryacu

Création d'une coopérative immobilière rue de Liedekerke à Saint-Josse, permettant l'ouverture de deux dortoirs pour transmigrant·es et la possibilité de loger dans une chambre seule pour des personnes sans ou à faible revenu (sans papier, demandeur·ses d'asile, CPAS…).

Courir avec ou sans papier

Initiative du Groupe montois de Soutien aux Sans-Papiers. Equipe de coureuses et coureurs à pied de 20 nationalités, qui lutte et sensibilise contre le racisme et pour une régularisation des personnes sans-papiers et leur inclusion dans la société.

Atelier artistique militant des JOC Wapi-Tournai

Création d'un atelier artistique ouvert, communautaire et autogéré pour les collectifs engagés de la région de Tournai. On y fera de la sérigraphie, de la linogravure, du graff', du collage etc. pour la réalisation de supports militants.

ACAB 4
Bruxelles Dévie

Bruxelles Dévie est un média indépendant et collaboratif actif sur facebook et instagram. Son objectif est d'être le relais des initiatives progressistes et des luttes sociales et environnementales en Belgique et à l'international.

La D

Projets en lancement par 4 jeunes de Molenbeek (M'hamed, Youssef, Bilal et Younes) pour améliorer la qualité de vie autour de la place de la Duchesse de Brabant, par le biais de multiples projets: création d'équipement de fitness auto-construit et en libre accès, cercles de parole entre habitants, organisation d'événements, ouverture d'un local …

ACAB 5
Octopus –grimpeur.euse.s militant.e.s

Collectif de grimpeur·euses activistes qui utilisent la hauteur comme moyen de visibilité (banderoles sur des poteaux, grilles, piliers, arbres etc) ou moyen de blocage (occupation d'arbres, de structures…) au service d'autres collectifs et luttes sociales.

Bibliothèque de la Grue

Bibliothèque militante à Saint-Gilles, qui permet de rendre accessible un grand nombre de livres, de brochures, de journaux gratuitement et d'organiser des événements réguliers comme des ateliers, des débats, des jams littéraires et musicales, des lectures de poésie…

Éditions du sapin

Maison d'édition autonome et autogérée qui publie des créations originales d'auteur·trice·s dont les œuvres participent à la lutte contre toutes formes de domination

ou d'exploitation. Les Éditions organisent également des événements visant à offrir des espaces d'échange et de rencontre entre les mondes en lutte.

Zig-Zag Kitchen

Cuisine mobile solidaire et horizontale -composée de personnes avec et sans papiers- servant à peu près 500 repas chauds et vegan trois fois par semaine à des personnes exilées.

Elisa Rodriguez

Photo-reporter indépendante couvrant les luttes sociales depuis plus de quatre ans qui souhaite lancer un projet d'ateliers et cours de photographie dans des quartiers populaires pour permettre une réappropriation de l'image par les jeunes.

3.1.2 Dons et mutualisateur·trice·s (fonds général)

Mutualisateurs·trices

EFFECTIF : 45 / ONT DÉJÀ CONTRIBUE au moins une fois : 108

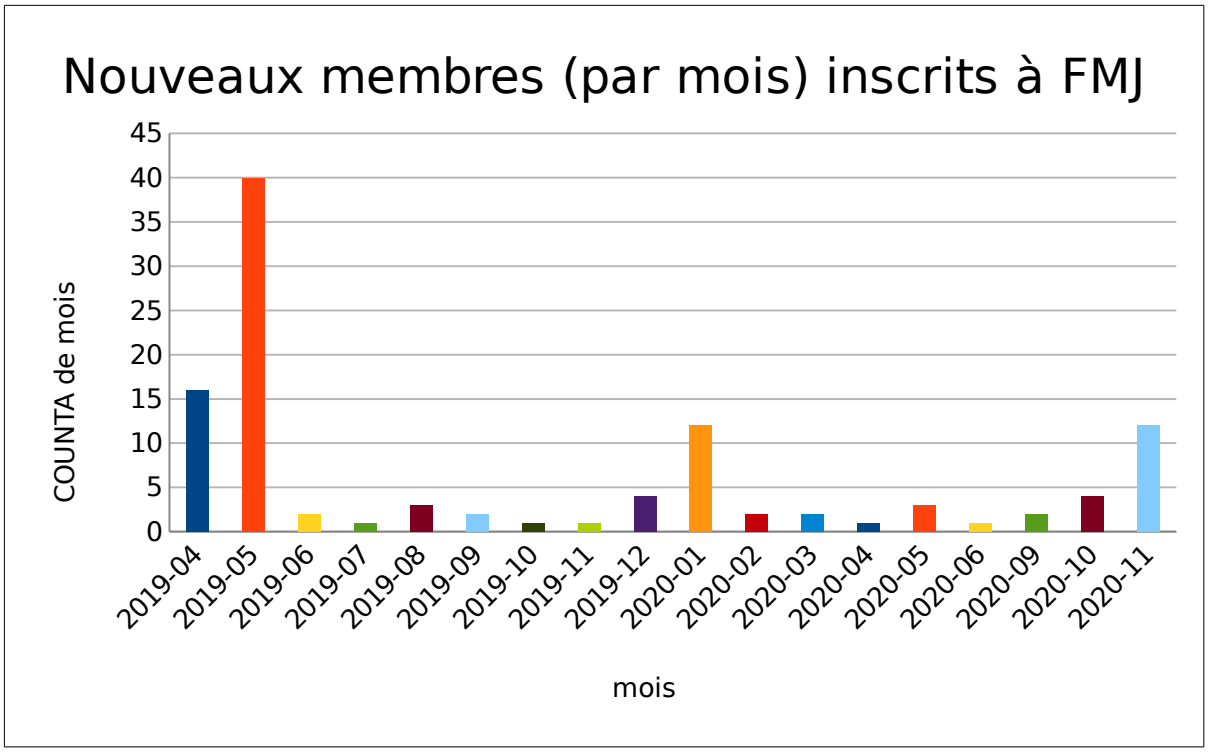

3.1.3 **Comptabilité**

Entrées et dépenses

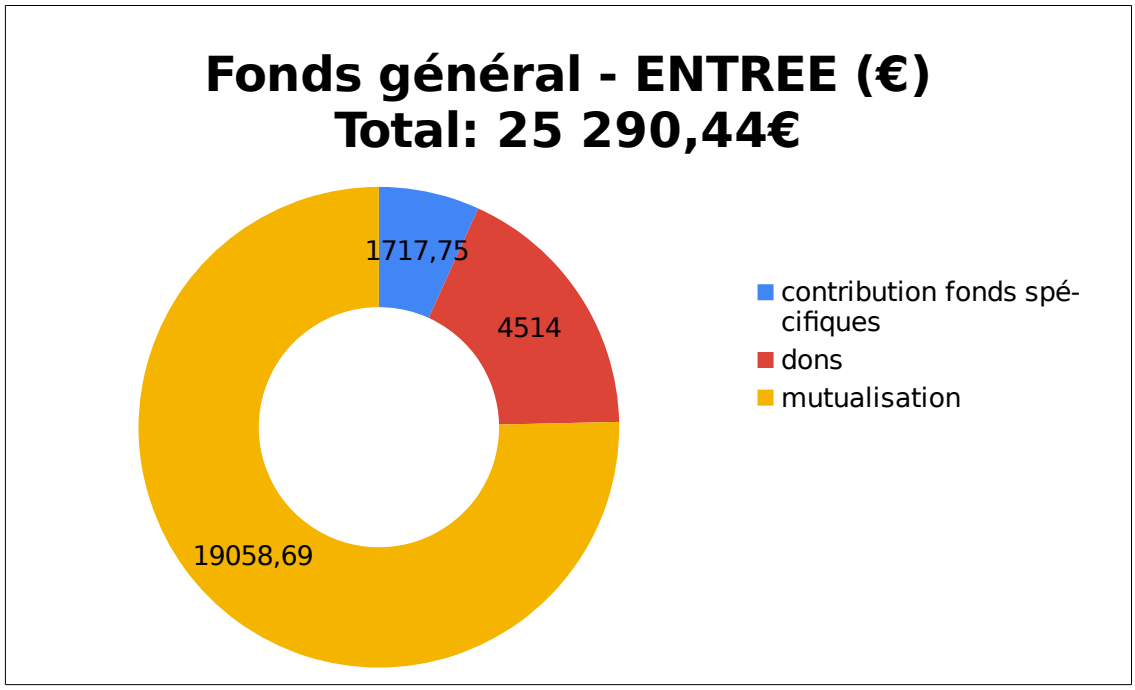

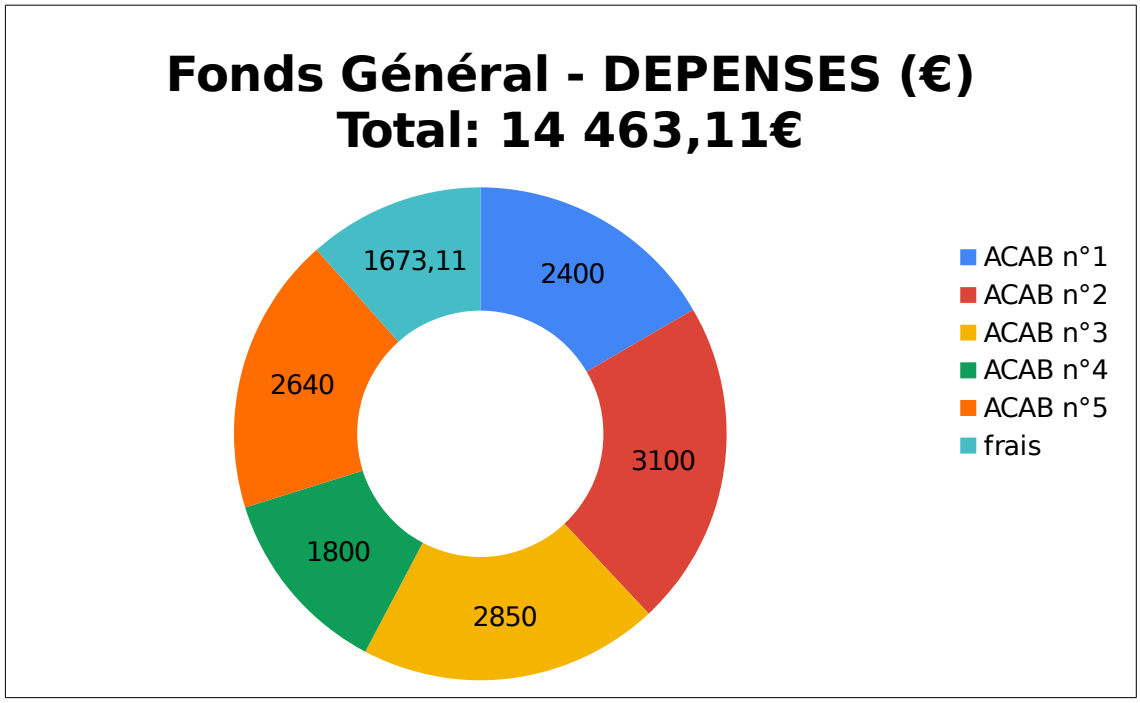

3.2 Fonds spécifiques

Les collectifs qui le désirent peuvent faire la demande pour la création d'un fonds spécifique pour auto-financer leurs activités ou pour financer une thématique spécifique (en lien avec la mission et les valeurs de la fondation). La création d'un fonds spécifique est validé par l'assemblée ou à défaut par le GT coordination puis présenté en assemblée.

3.2.1 Fonds anti-répression

Le Fonds de Solidarité contre la répression s'organise autour des questions de répressions policières et juridiques. Le fonds a pour but de participer à la prise en charge des frais d'avocat·e·s et des frais de justice dans le cadre de mobilisations sociales (actions, manifestations, occupations…) et en soutien aux victimes de violences policières.

Ce fonds est alimenté par des dons et peut-être un jour par des actions ou des fêtes de soutien organisées par des personnes, des groupes, des collectifs. Les personnes ou collectifs défendues y participent, si elles le peuvent, à hauteur de leurs moyens ou en fonction de ce qu'elles peuvent apporter au fonds. Le fonds est géré par un comité ouvert, cherchant à rassembler notamment des personnes actives sur ces thématiques.

Le fond couvre de base 30% des frais et ce jusqu'à un maximum de 1000 euros (dans la mesure des moyens financiers disponibles dans le fonds) dans le cadre des frais d'avocat·e (sauf si les personnes rentrent dans les conditions pour l'aide pro deo), d'une sanction administrative communale (SAC), d'une amende liée à des actions militantes ou à des violences policières.

5 cas ont été soutenus en 2020.

3.2.2 Anti-expulsions

Dans la même lignée que le fonds anti-répression, un fonds anti-expulsions a été créé à l'initiative du groupe intersquat et occupations. L'idée est de soutenir les luttes pour le droit au logement en offrant un soutien financier aux collectifs faisant face aux frais de justice liés à des procédures d'expulsions dans le cas de squat à Bruxelles.

A l'heure actuelle, aucun collectif n'en a fait la demande. Il y a 1600€ disponibles pour un mécanisme d'attribution inspiré du fonctionnement du fonds anti-répression. Si la demande est éligible, 50% des frais de justice sont pris en charge avec un maximum de 1000€. Il est demandé aux collectifs d'estimer leur besoin réel au regard de leurs ressources pour qu'éventuellement le fonds puisse aussi aider des personnes moins fortunées.

3.2.3 Caisse de grève des loyers

Avec le confinement lié au COVID-19, beaucoup de personnes ont perdu la totalité ou une partie de leur revenu ce qui va les amener à être en difficulté pour payer leur loyer.

Un appel à la grève des loyers à été lancé afin de faire entendre collectivement les revendications de locataires: l'annulation du paiement des loyers pour la durée du confinement et un accès réel pour toutes et tous à un logement décent.

Cependant, cela expose les locataires – faisant grève ou ne sachant tout simplement pas payer leur loyer – à une série de poursuites judiciaires. La caisse de grève à pour ambition de protéger les locataires en payant les frais juridiques (notamment les frais juridiques d'avocats avec qui nous collaborons) dans la mesure des moyens de la caisse et dans l'ordre des demandes adressées.

3.2.4 Bara-Bara

Depuis Septembre 2019, la fondation Marius Jacob soutient le Bara-bara à travers la signature du contrat de location. Il s'agit d'un « ART SPACE » ouvert à tous les collectifs militants prêté à titre gratuit par l'asbl Toestand qui gère l'occupation temporaire du bâtiment situé au 142 rue bara.

C'est à la fois un espace artistique, militant et de rencontre, pour produire du matériel pour des actions, des manifestations, de la mobilisation, etc. Le fonds a principalement servi à récolter quelques participations de collectifs pour couvrir les frais d'achat de matériel de l'espace. Le bâtiment sera amené à être détruit en mars 2021 pour laisser place à la construction de logements sociaux. Il est certain que de nouveaux espaces similaires seront nécessaires pour encourager la stimulante dynamique qui avait bénéficié à plus d'une vingtaine de collectifs différents.

3.2.5 Modave

Dans le courant de l'année 2020, il a été décidé en assemblée générale de se pencher sur la question du rachat par la fondation d'un terrain de 14 hectares de forêt acheté il y a une dizaine d'années par une bande élargie de potes constituée en coopérative. Pour s'extraire de la pénible gestion administrative liée à la forme juridique mais aussi à la volonté de certain.es de récupérer leurs parts, il a été décidé lors de leur dernière AG de revendre le terrain à une structure partageant les valeurs qui ont motivé initialement l'achat : préserver un bout de nature se régénérant sur les ruines d'une activité industrielle déchue (exploitation d'une carrière) et collectivement prendre part à diverses formes d'expérimentations culturelles, artistiques, ludiques, dans un espace propice à la contemplation. Le terrain pourrait également être à disposition de collectifs militants pour y organiser des moments de réflexions et de mise au vert.

Par conséquent, un sous-groupe travaille sur le volet légal pour répondre aux différentes craintes exprimées lors de l'ag relatives à la responsabilité légale de la fondation, aux risques potentiels qu'un accident pourrait imputer sur le fonds général, …

Dans le courant du printemps une grande levée de fonds commencera pour collecter les 40000€ nécessaires au rachat de parts, constitution de l'asbl qui sera responsable légalement du terrain ainsi qu'un capital de départ pour les demandes de permis et travaux de réhabilitation des ruines sur le plateau principal.

Plus d'informations seront disponibles prochainement sur le site internet de la fondation.

4 La fondation Marius Jacob rejoint "Edge Funders"

Depuis décembre 2020, la fondation Marius Jacob a rejoint l'alliance "Edge Funders". Cette alliance de mécènes et fondations progressistes actives dans 19 pays et cinq continents cherche à connecter les acteurs progressistes en questionnant fondamentalement le rôle de philanthropie dans le changement social.

Concrètement, c'est une opportunité pour diffuser certaines pratiques et réflexions qui nous animent, tout en bénéficiant de l'expérience d'autres structures tout aussi innovantes et portées sur une critique radicale de la gouvernance. En outre, ce sera aussi peut-être l'occasion de bénéficier d'un soutien ponctuel d'autres membres du réseau international à travers la mise à disposition de lieux, de contacts, et potentiellement de soutien financier.

5 Perspectives 2021

2021 sera l'année du changement d'échelle. Après plus d'un an d'expérimentation, plus de vingt bourses distribuées, de nombreuses assemblées et un processus itératif pour améliorer le fonctionnement des organes de décision internes, il est temps de voir plus grand.

Il serait naïf d'attendre que le changement se fasse tout seul, les résistances au progrès social se font sentir dans les hautes sphères de la société qui nous rappellent que les acquis sociaux ne sont jamais venus d'en-haut, ils se sont arrachés durement après de longues luttes acharnées.

Pour nous donner une chance de voir advenir des révolutions sociale, queer et féministe, antiraciste et décoloniale, écologiste et des changements de paradigmes qui privilégieront l'entraide et la coopération sur l'individualisme et la compétition, on doit s'en donner les moyens.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est temps de passer de la consolidation au développement et de chercher à convaincre plus de monde de sauter le pas et mutualiser

mensuellement. Nous sommes convaincu·es qu'il est possible de passer de 50 à 100 voire même 200 soutiens mensuels et que nombreuses sont les personnes qui croient en la nécessité de renforcer les mouvements sociaux par des sources de financement indépendantes.

Par conséquent, un budget de 1200€ a été débloqué pour le tournage et la réalisation d'une vidéo de promotion par les camarades du média indépendant « Tout va bien » + l'impression de flyers et autres supports de communication. La campagne de communication sera relayée sur les réseaux sociaux, par mails et par flyers dans le courant de janvier 2021 pour inviter à commencer l'année du bon pied en soutenant une structure qui fait déjà la différence sur le terrain.